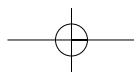
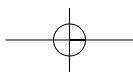
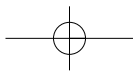
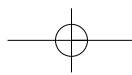


Cameroon







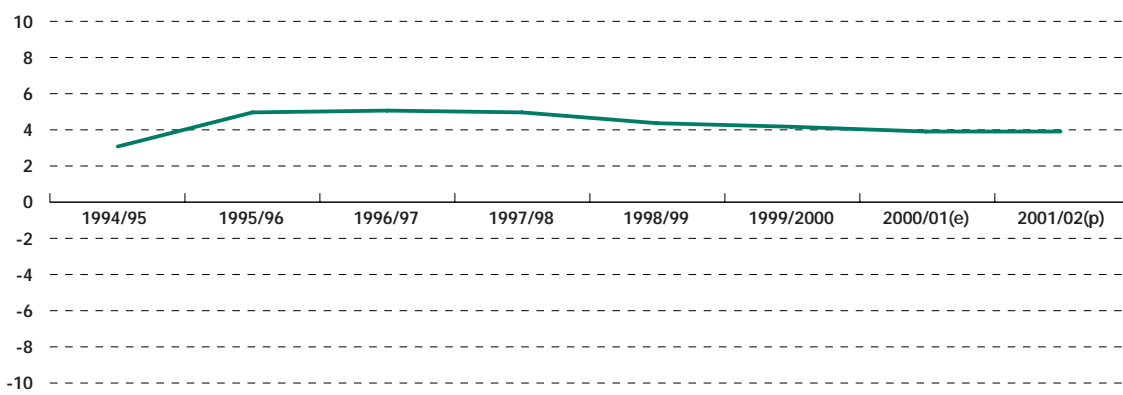
Cameroon

LE CAMEROUN connaît des résultats satisfaisants depuis 1996 avec un taux de croissance supérieur à 4 pour cent et une inflation modérée (inférieure à 3 pour cent). Le pays présente en outre des statistiques éducatives et médicales meilleures que celles des autres pays d'Afrique subsaharienne. Il souffre cependant de la faiblesse de ses institutions et de la persistance de la corruption, ce qui rend la mise en œuvre des projets de développement difficile. L'avenir du pays à moyen terme dépend donc de façon cruciale du règlement des problèmes de gouvernance et notamment de la bonne affectation des remises de dette dans le cadre de l'initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). A court terme, cependant, l'appui financier des bailleurs de fonds et les retombées de la construction de l'oléoduc

tchado-camerounais devraient permettre une bonne tenue des investissements. Par ailleurs, le rattrapage du pouvoir d'achat des salaires, très fortement entamé au moment de la dévaluation, se poursuit. La croissance du PIB devrait se situer aux alentours de 3.9 pour cent en 2000/01, en-deçà des performances moyennes des années précédentes, en raison de la désorganisation des filières d'agriculture d'exportation - cacao et café - et de la forêt. La baisse des volumes extraits et des cours du pétrole à partir de 2001/02 et la baisse des prix du café pourraient empêcher une reprise significative de la croissance qui resterait en 2001/02 aux alentours de 3.9.

L'avenir du Cameroun dépend du règlement des problèmes de gouvernance

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



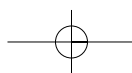
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

Développements économiques récents

Depuis la dévaluation de janvier 1994, le Cameroun enregistre un regain de croissance avec des taux avoisinant 4 à 5 pour cent. Or, la croissance démographique a été de l'ordre de 2.7 pour cent sur la période, ce qui implique un accroissement du PIB par habitant compris entre 1.5 pour cent et 2.7 pour

cent. Au-delà du dynamisme économique, c'est la relative stabilité de ses performances au cours des dernières années (malgré des résultats irréguliers du secteur pétrolier) qui différencie le Cameroun des pays voisins, mettant en relief la structure relativement diversifiée de l'appareil de production.

Au début des années 80, le Cameroun était une économie fortement dépendante du pétrole.



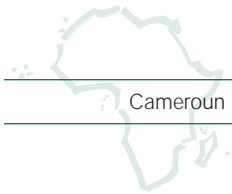
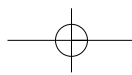
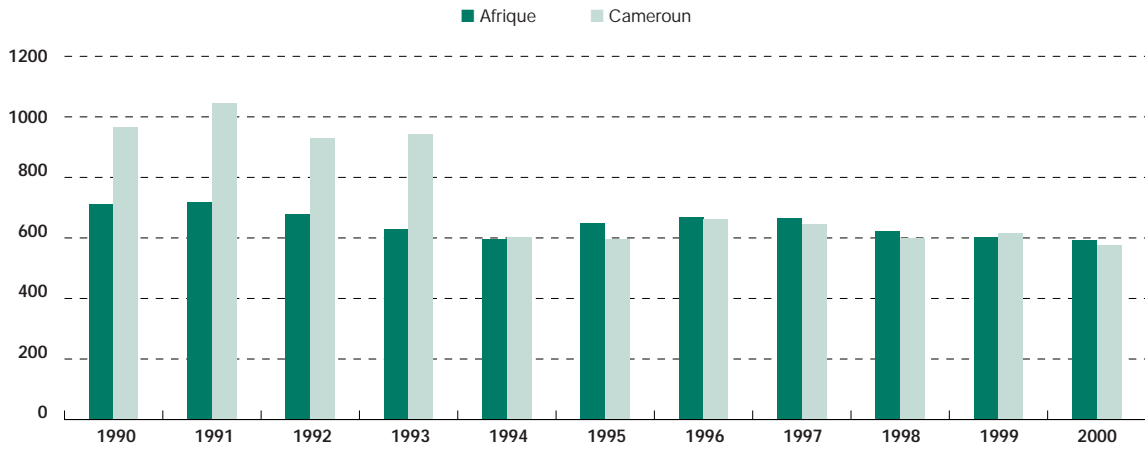


Figure 2 - PIB par habitant au Cameroun et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

Cependant, dès 1986, la production pétrolière a chuté en volume, passant de neuf millions de tonnes à cette date à cinq en 1997. Parallèlement, le prix du baril diminuait fortement, conséquence du contre-choc pétrolier et de la baisse du dollar. Ainsi, alors que le pétrole représentait plus de 20 pour cent du PIB (courant) au début des années 80, cette part n'était plus que de 5.6 pour cent en 1998/99. En 2000 cependant, la forte hausse du cours du baril a renforcé le poids du pétrole dans l'économie camerounaise en doublant quasiment la contribution de celui-ci au PIB courant. Cette hausse des prix masque néanmoins un repli net du secteur en volume (-4.7 pour cent).

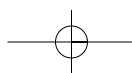
L'agriculture reste un secteur décisif pour l'économie camerounaise¹ qui, contrairement aux pays voisins, parvient à l'autosuffisance alimentaire. Le secteur agricole emploie 70 pour cent de la population active et contribue aux recettes d'exportation à hauteur de 40 pour cent. L'agriculture vivrière connaît depuis la moitié des années 90 des conditions climatiques favorables qui ont permis de bonnes récoltes et une croissance soutenue de la production (entre 3 et 8 pour cent par an depuis 1995). Les cultures d'exportation font face en revanche à un

certain nombre de difficultés liées à la fois à la baisse des cours internationaux et à la désorganisation des filières cacao et café consécutive à leur libéralisation.

Dans le domaine forestier, des réformes structurelles importantes ont été engagées dernièrement. La loi sur l'interdiction d'exportation des grumes, votée en 1994 mais dont l'application ne devait prendre effet qu'en 1999, a été aménagée de manière à la rendre plus applicable. Le volet portant sur l'interdiction d'exportation des grumes a notamment été assoupli pour ne s'appliquer que de façon partielle à certaines essences. L'objectif est de favoriser la transformation sans mettre en danger les finances publiques². Parallèlement, un volet d'aménagement a été imposé aux exploitants et l'introduction de forêts communautaires adoptée. Cependant, malgré l'ambition des réformes, un certain nombre d'obstacles rendent leur mise en œuvre difficile. La principale limite est la difficulté à contrôler efficacement l'aménagement et l'exploitation illégale (actuellement en explosion). A ce propos, l'informalisation du marché du bois est certainement un facteur explicatif de la baisse de production (-22 pour cent en 2000) aussi important que l'application du nouveau code forestier.

1. Il faut cependant souligner le manque d'informations au sujet du secteur agricole, la dernière enquête de terrain ayant été menée en 1992.

2. Jusqu'en 1999 en effet, la fiscalité était plus élevée sur les grumes que sur les produits transformés, ce qui n'incitait pas l'État à mettre en œuvre l'interdiction d'exportation des grumes. L'introduction récente d'une taxe de superficie a permis un rééquilibrage de la structure fiscale.



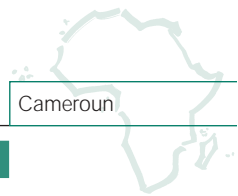
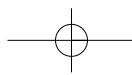
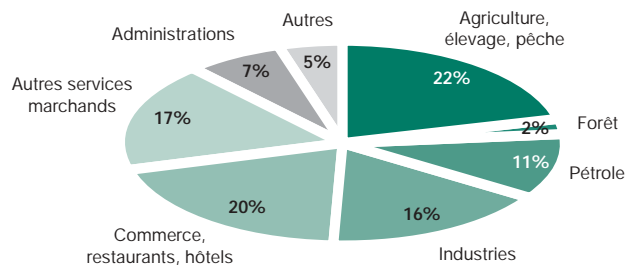
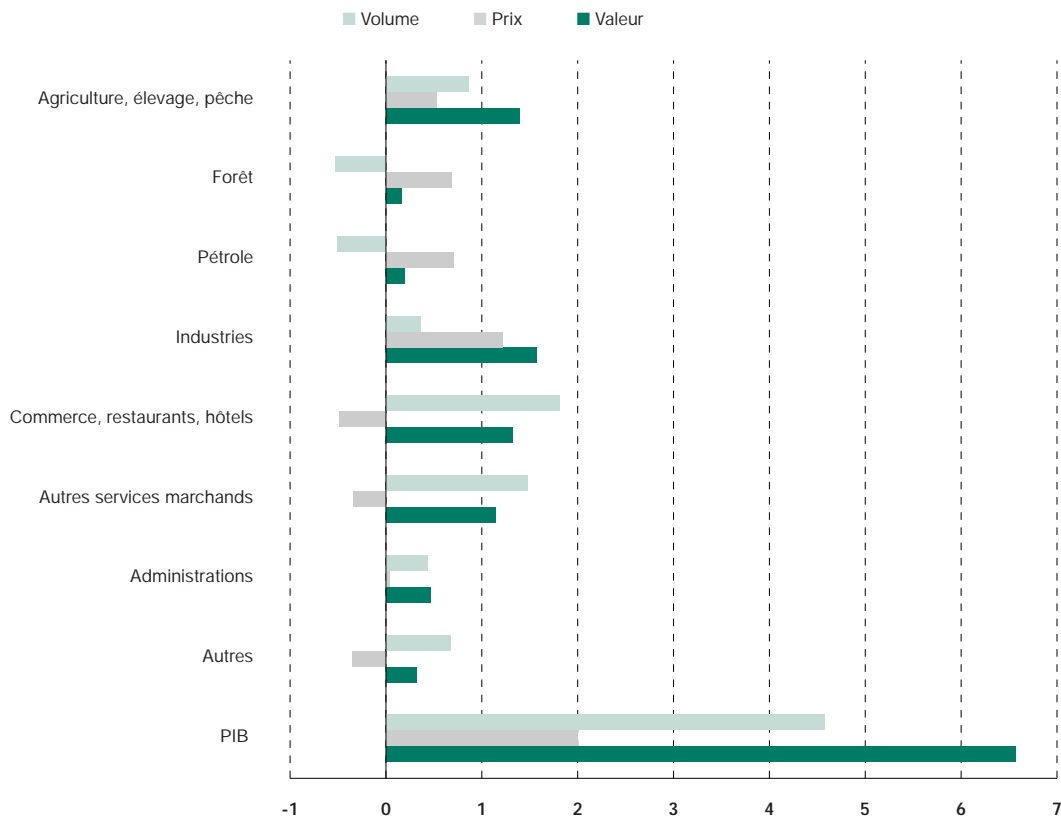


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000/01



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Institut national de la statistique.

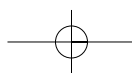
Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000/01

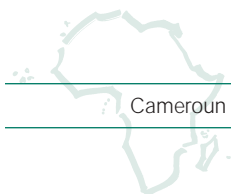
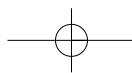


Source : Estimations des auteurs sur la base des données de l'Institut national de la statistique.

Au sein du secteur secondaire, le BTP et le secteur manufacturier ont connu une croissance appréciable en 2000 liée à la reprise de l'investissement public et à la remise à niveau de la consommation. C'est cependant le secteur tertiaire qui semble avoir apporté la contribution la plus conséquente à la croissance du PIB en 2000/01 avec une statistique de 4.65 pour cent sur les 5.4 pour cent enregistrés au total. La restitution

partielle du pouvoir d'achat ainsi que les multiples événements organisés à Yaoundé et Douala expliquent le regain de vitalité du poste commerce, hôtels et restaurants, tandis que les réhabilitations routières et portuaires associées à la privatisation de la télécommunication mobile justifient le dynamisme du secteur transport et communications. Le poste autres services marchands a aussi connu une forte croissance





en 2000. Il regroupe les activités liées au secteur informel telles les activités d'artisanat, de services et de micro-commerce. Avec la crise économique, le secteur informel aurait pris une importance croissante au Cameroun, jusqu'à employer 75 pour cent de la main-d'œuvre urbaine et une part non négligeable des travailleurs qualifiés.

A partir de 2000/01, la croissance non pétrolière est soutenue essentiellement par la demande interne.

L'accroissement sensible des investissements privés est favorisé par l'afflux renouvelé de financements internationaux. Le taux d'investissement atteint à la fin des années 90 reste néanmoins nettement inférieur à ceux enregistrés durant l'âge d'or du début des années 80. Dans les années à venir, l'investissement devrait cependant enregistrer une impulsion supplémentaire liée à la construction de l'oléoduc Doba-Kribi, dont les effets induits pourraient avoir un impact non négligeable sur l'économie camerounaise.

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1997/98	1998/99	1999/2000	2000/01 (e)	2001/02 (p)
Formation brute de capital	14.5	17.5	18.7	16.4	20.1	21.6
Publique	1.2	2.0	2.7	3.6	4.1	5.9
Privée	13.3	15.5	16.0	12.8	16.0	15.7
Consommation finale	80.5	80.8	81.6	79.7	79.9	78.8
Publique	8.6	9.2	10.0	10.2	11.1	10.0
Privée	71.9	71.6	71.6	69.5	68.8	68.8
Solde extérieur	5.0	1.7	-0.3	3.9	0.0	-0.4
Exportations	25.7	26.5	24.4	30.7	28.0	27.6
Importations	-20.7	-24.8	-24.7	-26.8	-28.0	-28.0

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de l'Institut national de la statistique.

Les améliorations de salaires dans la fonction publique (suite à l'apurement progressif des arriérés et aux hausses de 1997 et 2000) ont parallèlement permis une certaine relance de la consommation. Cette reprise est cependant réduite en raison de la stagnation des revenus agricoles et d'un chômage urbain important (qui touche aussi les cadres). La reprise de l'investissement et de la consommation s'accompagne d'une augmentation importante des importations qui, associées à la baisse en volume du pétrole, a pour conséquence le déficit du solde extérieur à l'horizon de 2002.

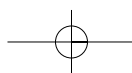
Politique macro-économique

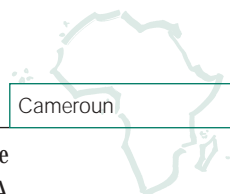
Politique budgétaire et monétaire

Jusqu'à mi-1996, le Cameroun était considéré comme un " mauvais élève " du FMI : aucun des quatre programmes négociés avec les institutions internationales

n'avait alors été mené à terme. Les données se sont cependant trouvées modifiées en 1996-97 avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement et la mise au point d'un programme axé sur la consolidation des bénéfices de la dévaluation, la lutte contre la pauvreté et le développement d'un climat favorable au secteur privé. Cette nouvelle orientation politique a permis une amélioration nette des finances publiques du pays malgré la faiblesse des cours du pétrole et le poids du service de la dette dans les dépenses. Cette austérité budgétaire n'a cependant pu être respectée qu'au prix d'une réduction massive des dépenses de capital, entraînant à terme une obsolescence importante des infrastructures du pays.

Depuis 1994, le budget a bénéficié de réformes structurelles importantes telles la TCA (taxe sur le chiffre d'affaires), introduite par la réforme fiscale et douanière de juin 1993 et remplacée par la TVA en 1999. Cela a permis à la fois une augmentation et une plus grande transparence des rentrées fiscales non





pétrolières. Concernant les recettes pétrolières, qui restent un élément déterminant de l'équilibre budgétaire, la lisibilité a été renforcée grâce à des audits annuels des comptes de la SNH (Société nationale des hydrocarbures). En 1999/2000, l'augmentation des

prix du pétrole a permis au pays d'enregistrer un solde budgétaire excédentaire. Le rendement de la TVA atteignait la même année 4 pour cent du PIB, ce qui est élevé en comparaison aux autres pays d'Afrique subsaharienne.

Tableau 2 - Tableau des Opérations Financières de l'État^a (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1997/98	1998/99	1999/2000	2000/01 (e)	2001/02 (p)
Recettes totales (avec dons)^b	13.1	16.4	15.7	18.8	20.6	18.5
Recettes fiscales	9.3	11.0	12.1	12.1	12.5	12.1
Dépenses totales (avec prêts nets)^b	16.2	17.9	18.9	17.4	18.3	
Dépenses courantes	15.0	14.9	15.2	14.5	15.1	
<i>Sans les intérêts</i>	<i>8.6</i>	<i>9.2</i>	<i>10.0</i>	<i>10.1</i>	<i>11.1</i>	<i>10.6</i>
Salaires	4.7	4.9	5.1	5.0	5.3	5.2
Paiements d'intérêts	6.4	5.7	5.2	4.4	4.0	
Dépenses en capital	1.1	2.9	3.6	2.7	3.1	4.4
Solde primaire	3.3	4.3	2.0	5.7	6.3	3.3
Solde global	-3.1	-1.4	-3.2	1.4	2.3	

a. L'exercice budgétaire commence le 1^{er} juillet.

b. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

Sur le premier semestre de l'exercice 2000/01, les recettes pétrolières sont en diminution nette en raison de la baisse du prix du pétrole. La moins value est cependant compensée par une augmentation nette des recettes non pétrolières. Concernant les dépenses, un certain dérapage est observé au niveau des postes consommation de biens et services, investissement et salaires. La hausse de l'investissement public est cependant un signe positif impliquant une amélioration nette des capacités d'absorption du pays, même si en ce domaine de réelles insuffisances peuvent encore être observées. Parallèlement, l'État continue de procéder à l'apurement de ses arriérés internes au rythme prévu. Au total, l'exercice 2000/01 présente un fort excédent du solde global. L'année budgétaire 2001/02 s'annonce plus difficile, avec la baisse attendue des recettes liées au pétrole et, en conséquence, le rétrécissement de l'excédent budgétaire global.

Comme dans les autres pays de la Communauté économique et monétaire des États d'Afrique centrale (CEMAC), le Cameroun présente un taux de change fixe par rapport au franc et sa politique monétaire est conduite par la BEAC, ce qui laisse la politique

budgétaire comme principal levier d'action. A partir de 2000, la reprise de l'investissement et de la consommation s'accompagne de tensions inflationnistes au niveau des produits alimentaires et des biens de construction. La hausse des prix devrait cependant rester modérée et culminer à 2.4 pour cent pour l'année 2000/01 avant de retomber à 0.3 pour cent en 2001/02.

Position extérieure

Du point de vue de la structure commerciale, le Cameroun est un pays relativement diversifié puisque le pétrole représente moins de 10 pour cent du PIB et un tiers environ des exportations. Les cultures d'exportation constituent pour leur part un autre tiers des exportations en valeur. Elles sont elles-mêmes relativement variées puisqu'elles comprennent entre autres le café, le cacao, le coton, la banane, l'huile de palme et l'hévéa. Le dernier secteur d'exportation de poids est constitué par le bois et représente environ 15 pour cent des exportations.

Globalement, le Cameroun est caractérisé par un excédent de sa balance commerciale. Ce résultat masque

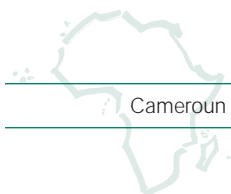
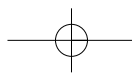


Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1997/98	1998/99	1999/2000	2000/01 (e)	2001/02 (p)
Balance commerciale	7.3	4.1	2.2	6.6	3.7	3.4
Exportations de biens (f.o.b.)	20.8	20.7	18.3	24.0	21.9	21.5
Importations de biens (f.o.b.)	-13.5	-16.6	-16.1	-17.4	-18.1	-18.1
Services	-2.3	-2.4	-2.5	-2.7		
Revenu des facteurs	-6.7	-5.4	-5.1	-6.7		
Transferts courants	0.8	1.1	1.3	1.1		
Solde des comptes courants	-0.9	-2.5	-4.1	-1.7		

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

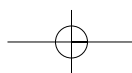
cependant une détérioration des échanges hors pétrole. Depuis 1995, en effet, les importations augmentent tandis que les exportations hors pétrole stagnent. Ce phénomène est lié à la reprise progressive de la demande faisant suite à la dévaluation, alors même que l'appareil productif camerounais connaît des difficultés importantes de reconversion. Les cultures traditionnelles d'exportation sont délaissées en raison de la mauvaise tenue des cours et des dysfonctionnements des structures de production³. Quant au bois, la crise asiatique a entraîné une forte contraction de la demande en 1999 et malgré la reprise en 2000, la loi interdisant partiellement l'exportation des grumes a ralenti le rythme d'attribution des permis d'exploitation forestière.

En termes de financement, le Cameroun a pendant longtemps très peu bénéficié des prêts concessionnels accordés aux autres pays de la zone franc (de 1985 à 1997, il a reçu environ la moitié de ce que ces pays touchaient en moyenne). Il a, en revanche, accumulé une dette extérieure importante dans les années 80 au moment de la chute drastique du prix du pétrole, qui pèse aujourd'hui lourdement sur son développement économique. Celle-ci draine un tiers des ressources budgétaires de l'État et, malgré une baisse importante après la dévaluation (date à laquelle elle se montait à 127 pour cent du PNB), elle s'élève toujours à 108 pour cent du PNB.

En conséquence du service élevé de la dette extérieure réglé par l'État, les transferts nets reçus des bailleurs multilatéraux sont devenus négatifs au début des années 90. Les modalités de l'aide internationale ont favorisé cette inversion de la relation. Echaudées par les nombreuses manifestations de corruption survenues à la fin des années 80 et par le manque de respect des conditions imposées par les plans d'ajustement, les institutions internationales sont devenues très suspicieuses au sujet de leurs lignes de crédit. Cependant, une faible capacité d'absorption et un manque de communication ont aussi participé au faible déboursement des crédits.

Afin d'alléger le poids de la dette sur l'économie du Cameroun, ce dernier a été déclaré éligible à l'initiative PPTTE renforcée, alors même qu'il n'y était pas prévu initialement, et a atteint son point de décision en octobre 2000. La remise de dette dont le pays devrait bénéficier au sein de cette initiative est substantielle et se monte à 2 milliards de dollars en termes nominaux ou 1.26 milliards en valeur actualisée nette. Elle pourrait permettre de ramener la part des recettes de l'État consacrée au paiement des intérêts de 23 pour cent en 2000 à 12 pour cent en 2001 et à 10 pour cent à l'horizon 2008, et de diminuer le ratio de la dette totale par rapport aux exportations de 200 pour cent en 2000 à 120 pour cent en 2001 et à 100 pour cent en 2007.

3. Les infrastructures font cruellement défaut, ce qui empêche l'acheminement des produits ; il n'y a pas d'outil de financement adéquat des campagnes agricoles ; la libéralisation des filières cacao et café a rendu les procédures floues.



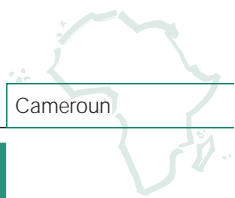


Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations de biens et services



Source : Banque mondiale (2001), *Global Development Finance*.

La réunion du Club de Paris permettant d'amorcer le financement des projets s'est tenue en janvier 2001. Les effets des réductions de dette ne se font cependant pas encore sentir car, malgré la disponibilité des premières ressources libérées grâce à l'initiative PPTE, les projets ne sont pas prêts. Trente-sept milliards de FCFA (soit environ 50 millions de dollars) ont donc été reportés de l'année budgétaire 2000/01 à l'exercice 2001/02. Le point d'achèvement reste conditionné, entre autres, à la rédaction de la version définitive du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qui devrait être achevée au printemps 2002. Il pourrait donc être atteint fin 2003.

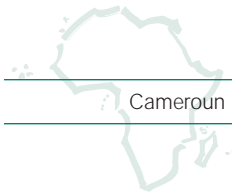
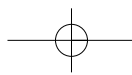
Questions structurelles

Sur le plan structurel, de larges réformes ont été entreprises qui visaient à restructurer le secteur bancaire, favoriser les privatisations et améliorer les infrastructures du pays. Malgré quelques retards, les objectifs du programme 1997/2000 ont été atteints.

Le programme de privatisation a été amorcé relativement tard au Cameroun. Il était aussi

particulièrement lourd dans la mesure où le secteur parapublic était très étendu. Au final, le programme est achevé pour le sucre (Camsuco), l'hévéa (Hevecam) et en partie pour le palmier à huile (Socopalim). Il a également été mené à bien pour le chemin de fer (Camrail) et récemment pour l'électricité (Sonel). Deux licences de téléphonie mobile ont été accordées au secteur privé (Société camerounaise des mobiles – filiale de France Telecom - et Mobile Telephone Network – Afrique du Sud). Les secteurs de la banque et de l'assurance ont aussi été profondément réformés, les compagnies qui les constituaient vendues ou liquidées. Un fonds routier a été mis en place pour le financement de l'entretien des routes.

La troisième vague de privatisations amorcée en 1999 concerne les grands services publics. Elle enregistre quelques retards, essentiellement liés à l'importance et la complexité des dossiers à traiter. Ainsi, à la fois la Camtel (téléphone) et la SNEC (eau) se trouvent dans des situations de dénonciation des conditions financières de la passation par l'une des deux parties. Télécél, repreneur potentiel de Cameroun Télécommunications, conteste la valeur des actifs pour cause d'un endettement de la société jugé trop important. Une réévaluation du



patrimoine est en cours. La Lyonnaise des eaux a proposé une offre de reprise de la Snec que les autorités considèrent comme un prix de bradage. L'offre est actuellement à l'étude au sein d'un cabinet privé. Ces grands services publics devraient cependant sortir du portefeuille de l'État d'ici la fin 2001. Le dossier de la Sonel a quant à lui finalement été conclu le 19 juillet 2001 avec AES Sirocco Ltd.

Une dernière vague de privatisations devrait être amorcée en 2002/03, dont certaines modalités problématiques sont déjà à l'étude. Un privé a été nommé à la tête de la compagnie aérienne camerounaise (la Camair), tandis qu'un consultant devrait prochainement être choisi afin de mettre en place la stratégie de privatisation. La situation de Sodécoton a été bloquée jusqu'à l'été 2001 en raison d'une action intentée devant les tribunaux contestant la légalité d'une première cession des titres. Dans le domaine agro-industriel, la privatisation de la Cameroun Development Corporation est toujours à l'étude en raison de problèmes fonciers. En ce qui concerne le secteur portuaire, il est prévu de privatiser les activités commerciales du port de Douala.

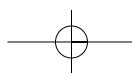
La restructuration du secteur bancaire a été l'un des succès du programme approuvé en 1997. Le système bancaire est aujourd'hui largement assaini. Il reste cependant peu développé par rapport aux besoins du pays. De même, si le système financier se met actuellement en place (installation d'une bourse des valeurs mobilières à Douala et d'une entité régionale à Libreville), il n'en est qu'aux balbutiements. En conséquence, l'économie camerounaise manque d'outils de financement diversifiés. Les coopératives parviennent au niveau local à capter une part de l'épargne populaire tandis que les banques offrent à un certain nombre de gros opérateurs des taux d'intérêt intéressants. Cependant, la tranche intermédiaire des PME et des opérateurs à la recherche de financement de long terme ne trouvent pas souvent de structures auxquelles s'adresser. A ces lacunes se sont ajoutées dernièrement les déficiences du cadre juridique qui laissent craindre aux opérateurs un certain arbitraire (récemment, des saisies de dépôts bancaires ont été décidées par des juges à la suite d'affaires litigieuses).

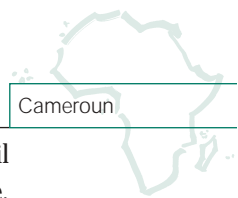
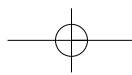
Le niveau des infrastructures était relativement alarmant en 1999 au moment de la privatisation de la Camrail. Le chemin de fer souffrait d'un niveau d'activité très bas et d'une mauvaise gestion de la société d'exploitation. De même, les infrastructures routières étaient en très mauvais état, notamment à Douala où se concentre la presque totalité de l'outil industriel. L'insuffisance des infrastructures routières était aggravée dans le cas des villes par une absence de transport public et une pression démographique importante (47 pour cent de la population était urbaine en 1998, en accroissement annuel de 5 pour cent). Le patrimoine devrait cependant être renouvelé dans le cadre de l'initiative PPTE.

En 1999, la reprise du chemin de fer par la SCCF (joint-venture d'une société française et sud-africaine) a eu pour principal objectif la réhabilitation des voies et du matériel. Les retards pris dans la réalisation des investissements limitent une amélioration néanmoins incontestable de la qualité du service. Dans le domaine routier, plusieurs grands chantiers d'infrastructure sont en cours. Ils portent notamment sur l'aménagement de l'axe routier Nsimalen-Ebolowa-Amdam et le revêtement de plusieurs routes du nord du pays. Ils seront complétés par des projets financés par la Commission européenne visant à faciliter les liaisons entre les pays de la sous-région. A ce sujet, la route Bertoua-Garoua-Boulai (248 km) vient d'être achevée.

En ce qui concerne les infrastructures portuaires, l'objectif était d'améliorer la capacité commerciale du port de Douala, ce dernier ayant à charge plus de 95 pour cent des flux commerciaux internationaux du pays. Des efforts appréciables ont déjà été réalisés : fin 1997, la libéralisation du secteur maritime a entraîné des abaissements tarifaires importants tandis qu'en août 2000 le guichet unique de Douala permettait d'amorcer la réduction des délais de passage des marchandises dans le port. A présent, la privatisation des activités commerciales est à l'étude et le système de comptabilité douanière est en voie d'être sécurisé.

Dans le domaine pétrolier, après plusieurs rebondissements⁴, la construction de l'oléoduc Tchad/Cameroun a officiellement débuté en octobre 2000.





Contexte politique et social

Au total, les finances publiques sont stabilisées, les réformes structurelles ont été entreprises. Le point faible du Cameroun reste incontestablement la gouvernance. Une consultation nationale menée en mars-avril 2000 a d'ailleurs fait apparaître qu'elle correspondait à la préoccupation principale de la population. Contrairement à certains pays d'Afrique de l'Ouest, ce n'est pas la pression fiscale qui est désignée par les entrepreneurs comme le facteur le plus contraignant pour l'initiative privée mais les tracasseries administratives et les risques liés à l'investissement. Ces opinions s'appuient sur les bavures d'un système judiciaire défaillant qui se présente aux yeux des opérateurs comme une menace plus que comme un garant des libertés. Elles se nourrissent aussi des carences de l'administration, laquelle s'est peu à peu vidée de ses cadres et de ses moyens depuis les années 80 et souffre d'une corruption importante.

La corruption est un problème endémique au Cameroun et s'est trouvée amplifiée par la perte de pouvoir d'achat consécutive à la dévaluation de 1994 (entre 1992 et 1995, le salaire réel des fonctionnaires a perdu 75 à 80 pour cent). En compensation, nombreux sont les fonctionnaires qui ont recours à un second travail ou qui complètent leurs revenus en touchant des pots-de-vin. Le pays est ainsi doté d'une image fortement négative. En 1998 et 1999, le Cameroun a été déclaré le pays le plus corrompu par Transparency International (sur respectivement 85 et 99 pays) sur la base d'enquêtes de perception. En 2000, un léger mieux a été observé : le pays a progressé du dernier rang au septième avant-dernier.

Les lacunes institutionnelles s'accompagnent d'un degré d'organisation très faible de la société civile et d'une forte concentration des pouvoirs. Malgré le nombre

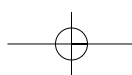
d'ONG déclaré au Cameroun (environ 10 000), il n'existe pas d'organisme représentatif de la société civile. Cet état de fait provient partiellement du caractère honorifique d'un grand nombre d'ONG qui n'ont qu'une activité de terrain réduite⁵. La société civile n'est pas non plus encouragée à devenir un partenaire de taille par crainte d'une dilution du pouvoir. Parallèlement, le processus de décentralisation (formellement en cours depuis les élections municipales de janvier 1996) est entravé par des problèmes de transferts financiers et la faiblesse des capacités locales. Les autorités centrales gardent aussi un pouvoir d'ingérence important, se permettant de remplacer certains maires élus par des délégués du gouvernement ou même de repousser de 12 mois les élections municipales prévues en janvier 2001.

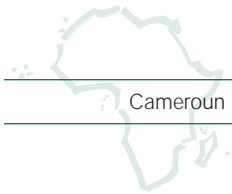
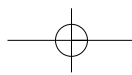
Les autorités et les institutions internationales ont pris conscience de la profondeur du problème et ont axé leurs programmes sur le thème de la gouvernance. Un comité de lutte contre la corruption a été institué avec le Premier ministre à sa tête. Plusieurs réformes ont été engagées pour améliorer la transparence, en particulier la révision du système de passation des marchés publics.

Sur le plan politique, le Cameroun se présente comme une zone de stabilité au sein d'une région particulièrement troublée. Formellement, le pays est démocratique depuis 1990, date à laquelle l'Assemblée nationale a adopté la liberté d'association et de création de partis politiques. Ce n'est cependant qu'en 1991/92, à la suite de l'opération " villes mortes " qui a paralysé la vie économique du pays pendant 6 mois que le président Paul Biya a rétabli le poste de Premier ministre, annoncé des élections et une réforme constitutionnelle. Les premières élections législatives et présidentielles ont été contestées par l'opposition et ont mené à des émeutes sur le littoral. Une deuxième série d'élections

4. Notamment le retrait de Elf et Shell du projet ainsi que les controverses concernant l'impact sur l'environnement. Pour plus de précisions, se reporter à la note Tchad.

5. A ce propos, la gestion des ressources PPTTE requérant la création d'un comité tripartite constitué des bailleurs de fonds, des ONG et des autorités, un appel d'offre a été lancé de façon à choisir la représentation de la société civile. Sur les 10 000 ONG présentes au Cameroun, 63 ont fait acte de candidature et seules 22 ont présenté un dossier complet. Deux représentants ont finalement été désignés.





a conduit, 5 ans après, au renforcement de la position du président Biya et de son parti, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), à la présidence et au parlement.

Au plan international, la politique du Cameroun a été marquée par la recherche d'une crédibilité et par la volonté d'une plus grande intégration du pays dans le processus de mondialisation. Le Cameroun fait partie de la zone franc et du Commonwealth mais il est aussi très actif au sein de sa région *via* sa participation à la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Les relations avec le Nigeria sont cependant compliquées par un conflit récurrent concernant la délimitation des frontières de la péninsule riche en pétrole de Bakassi (dont le dossier est à l'étude à la Cour internationale de justice de La Haye).

Sur le plan social, le Cameroun est caractérisé par des statistiques médicales et éducatives meilleures que celles des autres pays d'Afrique subsaharienne. La mortalité infantile est de 79.3 pour mille, ce qui est inférieur à la statistique de la Côte d'Ivoire. Le taux brut de scolarisation primaire tourne autour de 90 pour cent (avec en conséquence un analphabétisme relativement faible de l'ordre de 23 pour cent). Cependant, la longue crise amorcée en 1985 a conduit à une baisse sensible des performances sociales du Cameroun. Les carences de l'État⁶ ont été à l'origine d'une détérioration importante des services sociaux (en même temps que de leur renchérissement) et du développement du secteur informel. Dans le domaine médical, la qualité des services a été largement affectée par les réductions de salaires réels. Afin de compléter leurs revenus, les médecins ont été poussés à s'engager dans le privé au détriment des dispensaires publics. Dans le secteur éducatif, le taux brut de scolarisation primaire aurait chuté de 25 points de pourcentage entre 1985 et 1995 tandis que la qualité de l'enseignement baissait nettement.

Environ 50 pour cent de la population vit aujourd'hui en-dessous de la ligne de pauvreté nationale, contre 40 pour cent en 1983 (soit une augmentation de 25 pour cent du nombre des pauvres). De plus, alors que 87 pour cent de la pauvreté se concentrait autrefois dans les zones rurales, ce pourcentage est passé à 72 pour cent en 1996 en raison de l'appauvrissement des villes (en 1983, moins de 1 pour cent de la population de Douala et de Yaoundé vivait en dessous du seuil de pauvreté, statistique qui atteint respectivement 21.4 pour cent et 29.6 pour cent en 1996).

La baisse des performances économiques n'est pas seule incriminée dans cette détérioration des indicateurs sociaux. La faiblesse des investissements sociaux a aussi été un facteur important d'obsolescence des infrastructures. S'ajoute à cette carence le faible rendement des investissements mis en œuvre. D'une part le Cameroun souffre d'un taux d'absorption très faible (néanmoins en nette progression) puisque seule une infime partie des lignes de crédit sont utilisées. D'autre part, les crédits déboursés se perdent parfois en raison de fuites au sein de l'administration.

Sous l'impulsion de l'initiative PPTE, un certain nombre de changements sont cependant à l'œuvre. Un programme de lutte contre le sida a été mis en place (alors même que le Cameroun a attendu décembre 2000 pour lancer la première campagne d'information) afin de limiter le taux déjà élevé de prévalence (7.7 pour cent de séropositifs parmi les 15-49 ans en 1999). De plus, la priorité accordée aux infrastructures permettra de privilégier l'accès aux services sociaux de base.

6. Aujourd'hui, plus de 50 pour cent des services sociaux seraient rendus par le secteur privé en réponse au désengagement progressif de l'État.

